

Pièce 6.8 :**Note du Maire à destination du dossier d'enquête publique relatif au projet de PLU et de périmètre délimité des abords de l'église basse de la commune de Lirac.**

Par cette note, je souhaite porter à la connaissance du public les 3 éléments suivants :

1 – Ordre de service pour la construction de la nouvelle station d'épuration de St Geniès de Comolas.

PJ1 : ordre de service

2- La commune reste attachée à la protection incendie de son territoire mais souhaite modifier le dispositif relatif à la protection du nouveau quartier des casalèdes (OAP les casalèdes tel que nommé dans le PLU). Avant approbation du PLU, l'emplacement réservé n°11 sera alors supprimé, l'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général et d'urgence relatif aux obligations légales de débroussaillage permettant la protection suffisante du quartier.

PJ2 : échange entre la commune et les services de l'état relatif à l'efficacité de la démarche

PJ3 : arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général et d'urgence relatif aux obligations légales de débroussaillage

3 – Le tableau suivant rappelle l'avancement de la procédure d'élaboration du PLU :

27/02/09	Prescription d'élaboration du PLU par le conseil municipal (délibération)
23/05/14	Mise à jour de la prescription d'élaboration du PLU par le conseil municipal (délibération)
19/09/14	Débat sur le PADD au conseil municipal
03/12/14	Réunion de présentation du PADD et de concertation avec les agriculteurs
11/12/14	Réunion de présentation du PADD et de concertation avec les associations
17/12/14	Réunion publique (avec l'ensemble de la population) de présentation du PADD et de concertation

1er projet de PLU :

13/04/16	Réunion publique (avec l'ensemble de la population) de présentation du projet de PLU et de concertation
----------	---

07/02/2017	Avis de l'autorité environnementale sur le projet de PLU (procédure cas par cas)
24/02/17	Arrêt du PLU par le conseil municipal (délibération)
mars à août 2017	Réception en mairie des avis des Personnes Publiques Associées sur le projet de PLU arrêté
Du 04/09/17 au 09/10/17	Enquête publique
Octobre 2017	Emission du rapport du commissaire enquêteur

2nd projet de PLU :

19/02/2019	Réunion publique (avec l'ensemble de la population) de présentation du projet de PLU et de concertation
16/01/2019	Avis complémentaire de l'autorité environnementale sur le projet de PLU (procédure cas par cas)
29/03/2019	Arrêt du PLU par le conseil municipal (délibération)
avril à août 2019	Réception en mairie des avis des Personnes Publiques Associées sur le projet de PLU arrêté
Du 02/09/19 au 04/10/19	Enquête publique
à venir	Emission du rapport du commissaire enquêteur
à venir	Mise au point du PLU compte tenu des différents avis reçus
à venir	Approbation du PLU par le conseil municipal (délibération)

Pour faire valoir ce que de droit.

Le Maire

Stéphane Cardènes

per délégué du maire

Sébastien PIRE

4^{ème} Adjoint
Urbanisme


